

# Inscription Restaurant Scolaire et Paiement internet

Veillez trouver ci – joint à ce dossier les modalités d’inscriptions de vos enfants au Restaurant Scolaire de Saint Zacharie pour l’année 2023 / 2024.

- A compter du Lundi 10 Juillet 2023 jusqu’au Vendredi 25 Août 2023, vous aurez la possibilité de nous déposer vos paiements **par chèques joint de la feuille d’inscription** dans la boîte aux lettres de l’intendance.
- A partir du Lundi 10 Juillet 2023 et jusqu’au Vendredi 25 Août 2023, vous pourrez inscrire vos enfants par internet pour le mois de Septembre et Octobre ou uniquement pour le premier mois.
- A partir du 26 Août 2023 et jusqu’au 22 Septembre 2023, vous pourrez inscrire vos enfants pour le mois d’Octobre uniquement.

**Passé ce délai d’ouverture, le portail internet sera fermé et il faudra vous rapprocher du bureau de l’Intendance pour vos inscriptions.**

- A partir du Lundi 21 Août 2023 et jusqu’au Vendredi 25 Août 2023, une permanence sera ouverte de 8 h 00 à 15 h 00 pour les **paiements en espèces**.

## **Fonctionnement du paiement en ligne :**

Suite à ce premier mail, un mail de première connexion va vous être envoyé via notre nouveau logiciel d’inscription afin que vous puissiez personnaliser votre mot de passe.

Une fois le mot de passe personnalisé et les inscriptions ouverte il vous suffit d’avoir une connexion Internet et de vous rendre sur le site suivant muni de votre carte bleue :

[www.saint-zacharie.fr](http://www.saint-zacharie.fr)

Onglet Jeunesse et Education

Lors de vos prochaines connexions il vous faudra saisir votre adresse mail et votre mot de passe pour pouvoir accéder aux inscriptions en ligne.

Afin de nous faire parvenir vos feuilles d’inscriptions et le coupon de renseignement remplis une adresse mail est mise à votre disposition.

[inscription.cantine@st-zacharie.fr](mailto:inscription.cantine@st-zacharie.fr)

Le bureau de l’intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement :

- **Bureau intendance : 04 42 32 63 25**